

PROCES VERBAL
Commune de Rosnay, lundi 27 avril 2026

Ordre du jour :

- Délibération concernant le vote des taxes communales 2026
- Délibération concernant le vote des subventions 2026
- Délibération concernant le vote du Budget Primitif 2026
- Délibération concernant la composition des commissions extra communales
- Information
- Questions diverses

Date de la convocation : 20 avril 2026

Étaient présents : CARNOYE Nicolas ; PAUL Julien ; SAGET Armelle ; EBOUE Marie-Françoise ; ROGIER Mylène ; ORY Isabelle ; MALATRAIT David ; ACS Thomas ; LOISELET Geoffrey ; EDELINE Cyril

Absent : COULETEL Dominique

Excusé : -

Secrétaire de séance : PAUL Julien

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT-SEPT du mois d'AVRIL, le conseil municipal de Rosnay s'est réuni et a délibéré selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation du 20 AVRIL 2026

La séance est ouverte à 19h35.

Le compte-rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité sans modification.

I- Délibération concernant le vote des taxes communales 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,
Considérant la nécessité de voter chaque année les taux des contributions directes locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE

à **6 voix pour, 2 voix contre** (LOISELET Geoffrey, EDELINE Cyril) et **2 abstentions** (ORY Isabelle, EBOUE Marie-Françoise),

- **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 28,30%** (baisse de 5% par rapport à 2025)

- **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 14,33%** (baisse de 5% par rapport à 2025)
- **taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 15,72%** (baisse de 5% par rapport à 2025)
- **de charger** le maire de la transmission de ces informations aux services préfectoraux dans les délais légaux.

II- Délibération concernant le vote des subventions 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE

à **10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,**

Décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

- **Chorale La Veslardanne : 100,00 euros**
- **ADMR : 100,00 euros**
- **MARPA : 100,00 euros**
- **Association sportive Gueux Football : 250,00 euros**
- **Précise que** les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026,
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

Il est précisé que 13 habitants de Rosnay sont adhérents à l'association sportive Gueux Football.

DÉCIDE

à **3 voix pour, 5 voix contre** (CARNOYE Nicolas, SAGET Armelle, ACS Thomas, ROGIER Mylène, MALATRAIT David) et **2 abstentions** (PAUL Julien, EDELIN Cyril),

Décide de ne pas attribuer de subvention pour l'année 2026 à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Champagne Vesle.

III- Délibération concernant le vote du Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif 2026,

DÉCIDE

à **10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,**

D'adopter le budget primitif 2026 tel qu'il vient de lui être présenté et qui se décompose comme suit :

- **Section de fonctionnement :**
 - **Dépenses de fonctionnement : 847.641,00 €**
 - **Recettes de fonctionnement : 847.641,00 €**
- **Section d'investissement :**
 - **Dépenses d'investissement : 194.000,00 €**
 - **Recettes d'investissement : 194.000,00 €**

IV- Délibération concernant la composition des commissions extra communales

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant la volonté de la commune d'associer des habitants et des personnes extérieures à la réflexion sur certaines thématiques communales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,

Décide de créer les commissions extra-communales suivantes et de fixe la composition de ces commissions comme suit :

- **Communication et animations**
 - **Président** : Monsieur CARNOYE Nicolas (le Maire)
 - **Vice-président** : Monsieur PAUL Julien (adjoint au maire)
 - **Membres** :
 - Madame ORY Isabelle
 - Monsieur ACS Thomas
 - Madame ROGIER Mylène
- **Environnement et cadre de vie**
 - **Président** : Monsieur CARNOYE Nicolas (le Maire)
 - **Vice-président** : Monsieur MALATRAIT David (conseiller)
 - **Membres** :
 - Madame EBOUE Marie-Françoise
 - Monsieur EDELIN Cyril
 - Madame GUENEBAUT Catherine
- **Bâtiments, voiries et sentes**
 - **Président** : Monsieur CARNOYE Nicolas (le Maire)
 - **Vice-président** : Monsieur PAUL Julien (adjoint au maire)
 - **Membres** :
 - Monsieur LOISELET Geoffrey
 - Monsieur MALATRAIT David
 - Madame SAGET Armelle
 - Madame EBOUE Marie-Françoise
 - Monsieur EDELIN Cyril
 - Monsieur GERARD Pascal
 - Monsieur NAUROY Jean-Luc
- **Éducation et enfance**
 - **Président** : Monsieur CARNOYE Nicolas (le Maire)
 - **Vice-président** : Madame ROGIER Mylène (conseillère)
 - **Membres** :
 - Madame ORY Isabelle
 - Monsieur EDELIN Cyril
- **Précise que** ces commissions ont un rôle consultatif et ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.
- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en place et au fonctionnement de ces commissions.

V- Informations

Monsieur le Maire a rencontré l'association du Souvenir Français, qui veille à la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France. Elle entretient les tombes et les monuments. Plusieurs tombes ont déjà été rénovées, mais il en reste encore plusieurs. Celles-ci nécessitent la participation financière de la commune. Le conseil municipal donne son accord de principe. Le montant et les conditions de réalisation seront communiqués prochainement.

Les commémorations de la Seconde Guerre mondiale se dérouleront le vendredi 8 mai 2026. Le rendez-vous est donné à 11 h 15 au monument aux morts. Un verre de l'amitié sera servi à la mairie.

Les études concernant la mise en place du village en zone à 30 km/h, ainsi que l'aménagement d'écluses et de stationnements sur la rue de la Montagne, sont en cours de discussion avec le Grand Reims.

Un comptage des véhicules a été effectué sur la rue de la Dore. Les résultats nous seront communiqués prochainement.

VI- Questions diverses

Comment allons-nous organiser la planification des projets ?

Lors de l'organisation des premières commissions, celles-ci établiront un listing des travaux ou projets à réaliser pendant la mandature et les classeront par ordre de priorité. Ensuite, les commissions formuleront des propositions qui seront soumises au conseil municipal.

Quels sont les aménagements prévus pour la sente qui mène au lotissement du Bois Jeanne ?

Une réflexion globale doit être menée par la commission concernée, qui soumettra sa proposition au conseil municipal.

Quand sera déplacé le panneau d'entrée du village du côté de Gueux ?

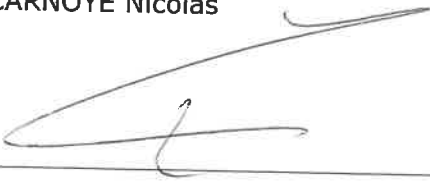

Les travaux d'accès aux deux nouveaux terrains ont été réalisés ou sont en cours avec le Département. Nous allons reprendre contact avec le Département pour l'informer de notre volonté de déplacer le panneau. Un arrêté sera pris.

Pouvons-nous installer une table de ping-pong au niveau du city ?

Oui, l'idée est intéressante. Nous allons regarder un modèle ainsi que son implantation.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h40.

Rosnay, le mardi 28 avril 2026

<p>Le Maire, CARNOYE Nicolas</p> 	<p>Le secrétaire de séance, PAUL Julien</p> 
--	--